



PROJET THIELLAL

Un environnement favorable à l'action des communautés pour agir sur les déterminants de la santé unique des populations, des animaux et de l'environnement en vue d'une transition agroécologique et d'une meilleure santé

TERMES DE REFERENCE

Evaluation finale du projet THIELLAL

Juin 2024

1. Description du projet à évaluer

1.1. Contexte

Le département de Vélingara, au sud du Sénégal, est une zone mixte à la fois en termes de peuplement avec une large zone rurale et une zone urbaine moyenne, d'écosystèmes (présence de forêts et de faune sauvage) et de systèmes agricoles avec une diversité de productions reconnues comme fortement consommatrice en intrants chimiques. Le département de Vélingara est limité au Nord par la Gambie, au Sud par les deux Guinées. Cette localisation frontalière et la présence du marché international de Diaobé en fait un territoire de forte circulation de population, d'animaux et des produits chimiques et à ce titre lui confère une vulnérabilité particulière en matière de santé. Le département est ainsi identifié par les autorités sénégalaises comme un département sentinelle.

C'est un département qui se situe au cœur du bassin cotonnier du Sénégal, faisant l'objet d'un important développement de la culture de coton basée sur une logique productiviste d'utilisation massive de pesticides. Ces intrants chimiques sont également fortement utilisés dans les jardins maraîchers qui se développent dans les bas-fonds autour des bras du fleuve Casamance. En plus, le département représente la deuxième région pastorale du Sénégal, avec des élevages qui se caractérisent par une forte utilisation d'antibiotiques, souvent méconnus et utilisé parfois en automédication. Ces mêmes problèmes de mésusage des antibiotiques et d'automédication, sont constatés en santé humaine chez des populations pauvres et vulnérables. L'accès, tant aux pesticides qu'aux antibiotiques, se fait parfois par des circuits non officiels favorisés par la position géographique du département de Vélingara qui se situe aux frontières de trois pays que sont la Gambie au nord, et les deux Guinée au sud.

C'est dans ce contexte qu'AVSF, Solthis et CASADES se sont constitués en consortium d'ONG pour mettre en œuvre, entre 2021 et 2023, le projet Thiellal (« une seule santé» en pulaar), dans le département de Vélingara (région de Kolda) et dans 4 communes de son département (Ouassadou, Pakour, Paroumba et Linkering). Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), Thiellal a pour but d'opérationnaliser le concept « One Health » en renforçant le pouvoir d'agir des communautés, des professionnels et des autorités autour de la santé humaine, animale et environnementale.

Le champ d'intervention du projet est centré sur les risques et les usages des produits chimiques (pesticides à usage agricole, médicaments humains et vétérinaires, en particulier antibiotiques et antiparasitaires). Il s'inscrit dans une logique d'innovation qui consiste à adopter une démarche à la fois participative et intégrative d'une large diversité d'acteur·rice·s locaux·ales de différents secteurs (agriculture, élevage, médecine humaine et animale, environnement) à l'échelle du territoire pour permettre de faire émerger, prioriser puis traiter durablement les problématiques de "one health" de la communauté, surtout liées aux produits chimiques.

2. RAPPEL SUR LE PROJET

2.1. Objectifs et contenu du projet

L'objectif global du projet est de « Créer un environnement plus favorable à l'action des communautés pour agir sur les déterminants One Health à l'échelle du territoire en vue d'une transition agro-écologique et d'une meilleure santé des populations, des animaux et de l'environnement ».

Cet objectif a été décliné en 3 objectifs spécifiques à savoir :

- OS1 : Construire une vision partagée des problématiques et enjeux liés à la santé unique, entre populations et acteur·rice·s des différentes échelles du territoire et entre secteurs d'intervention ;
- OS2 : Renforcer la gouvernance et la coordination des acteur·rice·s du territoire, renforcer leurs capacités et les accompagner dans la construction collective de pratiques de prévention et de diminution de l'impact négatif des produits chimiques (médicaments humains et vétérinaires, pesticides) ou d'actions portant sur d'autres déterminants de la santé unique ;
- OS3 : Evaluer, capitaliser et diffuser de manière participative les résultats et enseignements de l'intervention dans une démarche de « recherche action » articulée avec le projet Santé-Territoire.

Cinq résultats sont attendus à l'issue de la mise en œuvre des activités du projet, qui concernent respectivement :

- R1 : Une vision partagée des problématiques et enjeux liés aux usages des produits chimiques est construite au sein des communautés et de leurs représentant·es;
- R2 : Des cadres de concertation et d'action sur la santé unique, multi-acteur·rice·s et favorisant la représentation paritaire des hommes et des femmes, sont mis en place ou redynamisés aux différentes échelles du territoire (communautaire, communale, départementale);
- R3 : Les capacités des acteu·rice·s professionnel·le·s(services déconcentrés, professionnel·le·s de la santé humaine, animale et du conseil agricole, relais communautaires et tradipraticien·ne·s) et des collectifs du territoire (associations de relais communautaires, auxiliaires d'élevage, protection de l'environnement...) sont renforcées et ils·elles mettent en place des actions endogènes visant à la protection de la santé des populations (humaines et animales) et de leur environnement;
- R4 : Les agriculteur·rice·s, éleveur·euse·s et consommateur·rice·s sont sensibilisé·e·s aux risques liés à l'usage des produits chimiques et expérimentent des pratiques permettant leur réduction ;
- R5 : Les résultats obtenus sont évalués, capitalisés et disséminés en lien avec les acteur·rice·s de la recherche auprès des parties prenantes pour améliorer leur pilotage sanitaire aux différentes échelles du territoire (communautaire, communale, départementale et nationale).

2.2.Zone d'intervention du projet

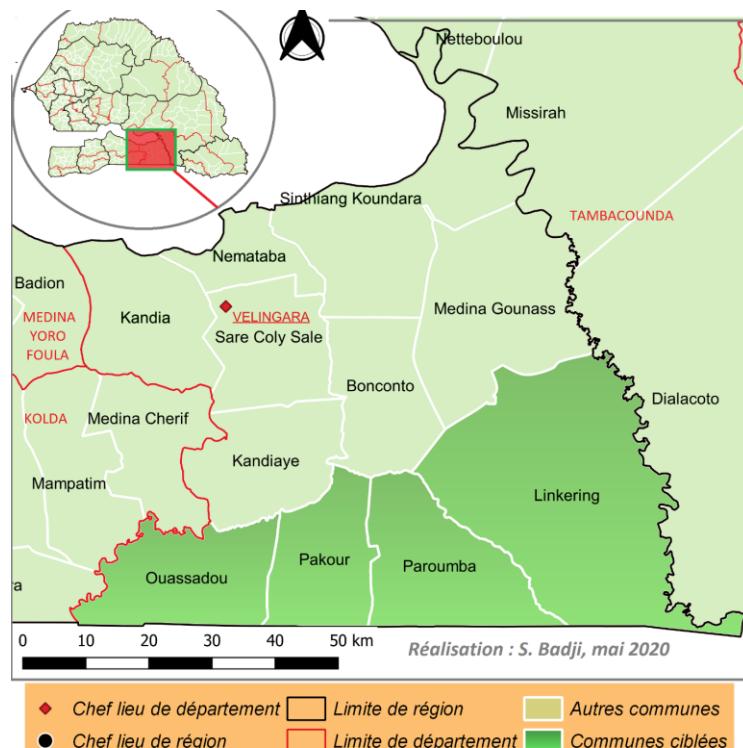


Figure 1 : Zone d'intervention du projet Thiellal

Le projet se concentre dans le département de Vélingara, plus précisément dans les communes de Linkéring, Paroumba, Pakour et Ouassadou. Ces quatre communes sont situées sur le long de la frontière avec la Guinée Bissau et la Guinée. La zone couvre une superficie de 2 407,03 km². Le climat est de type soudano-sahélien marqué par l'alternance de deux saisons : une saison des pluies qui dure cinq mois (juin- octobre : 900 à 1500 mm) et une saison sèche de sept mois (novembre - mai). Le relief est caractérisé par des plaines où les vallées forment des bas-fonds peu profonds même si on note la présence de quelques collines dans la partie sud et sud-est. Cette topographie conditionne la répartition des types de sols que sont : les sols sablo-argileux qui occupent les plaines, les sols argilo-sableux à argileux constitués de bas-fonds et de vallées et les sols rocheux et ferralitiques.

La végétation est caractéristique de la zone de forêt sèche de type soudanien, avec de grands arbres dominant le sous-bois. C'est une zone qui abrite des forêts importantes avec le parc national Niokolo Koba empiétant sur l'est de la commune de Linkéring et la forêt classée de Kayanga occupant le nord des communes de Pakour et Paroumba. Les formations végétales sont diversifiées et principalement composées de *Sclerocarya birrea*, de *Saba senegalensis*, *Piliostigma thonningii*, *Cordyla pinnata*, *Combretum glutinosum*, *Terminalia onacroptera*, *Pterocarpus erinaceus*, etc. A côté de ces ressources végétales, il existe un potentiel faunique important et diversifié composé de mammifères et d'avifaune.

Sur le plan hydrographique, la zone est arrosée par quelques cours d'eau, notamment le Kayanga, le Poussang, le Luke, le Mayo Diaobé, etc. On observe également la présence d'un important réseau de mares tributaires de la pluie. À cela, s'ajoutent les ressources en eaux souterraines essentiellement du Continental terminal, exploitables à partir des puits (à usage domestique et pastoral) et des forages. Ce potentiel hydrographique explique la prédominance de l'agriculture et de l'élevage comme activités économiques principales.

3. Objectifs de l'évaluation

L'objet de l'évaluation finale du projet est d'apprécier les résultats des actions menées par rapport aux objectifs fixés, tirer des enseignements et d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises afin de proposer des recommandations utiles pour une seconde phase. Il s'agit en outre de formuler une opinion motivée sur la pertinence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet au regard du contexte.

Objectifs spécifiques :

- Analyser et synthétiser les résultats des études diagnostics effectuées par le projet ;
- Apprécier globalement les résultats du projet en s'attachant plus particulièrement à l'impact et l'efficience des actions menées par rapport aux objectifs visés ;
- Analyser les changements survenus au niveau des groupes cibles et déterminer la contribution du projet à ces changements ;
- Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficience et l'efficacité du dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de gouvernance du projet ;
- Identifier les leçons apprises du projet et proposer des recommandations stratégiques pour une seconde phase du projet.

4. Questions évaluatives

- Les diagnostics participatifs réalisés ont-ils permis de bien ressortir les enjeux One health au niveau local ?
- La stratégie d'intervention du projet répond-il aux besoins et préoccupations des communautés et acteurs en matière de gestion de la santé ?
- Quel est le taux de réalisation du projet (comparaison entre les réalisations attendues et les réalisations effectives) ? Quel est degré d'atteinte des objectifs du projet ?
- Quels ont été les principaux facteurs influençant (positivement et négativement) la réalisation ou non des résultats et objectifs de l'intervention ?
- Dans quelle mesure les ressources déployées (temps, ressources humaines, matérielles, financières) justifient-elles les résultats ? rapport coût/efficacité ?
- Y a t-il une évolution de la compréhension des populations du concept OH et une prise de conscience de l'importance de traiter de manière intégrée les problématiques de santé identifiées ?
- la démarche multi-acteurs a-t-il permis d'améliorer la connaissance partagée des populations et des professionnels sur les problématiques liées à l'usage des produits chimiques (pesticides et antibiotiques) et sur la perception des risques associés ?
- Quelle performance du système territorial de gouvernance OH accompagné par le projet ? Analyse du niveau de pérennisation et d'articulation avec la politique de décentralisation de l'approche One Health au Sénégal
- Y'a t-il une évolution de la prise de conscience et un changement de pratiques des populations et acteurs professionnels en matière d'usage des pesticides et des médicaments (risques liés aux RAM) ?
- Quelle est niveau d'appropriation de la démarche agroécologique initiée par le projet ?

- Dans quelles mesures les fonds d'appui aux actions communautaires (FAAC) ont permis de promouvoir l'esprit d'initiatives et la mobilisation des populations dans le cadre de la réponse aux enjeux One health ?
- Quels sont les facteurs de durabilité des actions du projet au-delà de sa période d'exécution ?
- Dans quelle mesure le projet a contribué à l'atteinte de l'objectif fixé pour la FISONG-OH à savoir « Encourager une production sociale de la santé en accompagnant les changements de pratiques en faveur d'une approche intégrée de la santé humaine, animale et environnementale, sur un territoire » ?
- Dans quelle mesure les aspects du genre ont-ils été pris en compte dans les différentes étapes du cycle de projet ?
- Quelle est la performance de la gouvernance du consortium et la contribution de chaque ONG du consortium à l'action et l'appréciation de son apport technique et organisationnel dans la mise en œuvre du projet

5. Méthode et approche du travail d'évaluation

Le consultant devra proposer et décrire sa propre méthodologie pour répondre à l'objectif de l'évaluation finale. Cependant, pour la conduite de cette évaluation, le consortium recommande une méthodologie basée sur une approche participative incluant les différentes parties prenantes avec une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives.

Le travail d'évaluation comprendra les volets suivants :

1. **Etablissement d'un bilan global** et objectif des actions du projet depuis son démarrage (constats). Ce bilan visera également à établir les écarts avec les résultats initialement prévus, tels que figurant dans les documents contractuels du projet (convention de financement et rapport de présentation).
2. **Synthèse des études diagnostics** : Il s'agira de récapituler les principaux résultats des différents diagnostics et en tirés des conclusions pertinentes basées sur une analyse des enjeux onehealth de la zone d'intervention.
3. **Elaboration d'une analyse évaluative** (des constats aux jugements évaluatifs) prenant en compte les différents critères de l'évaluation : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, effectivité, effets, impacts et durabilité. L'analyse évaluative considérera également l'identification des probabilités de poursuivre les actions pertinentes pour assurer une meilleure extension et durabilité de l'intervention
4. **Elaboration des conclusions de l'évaluation** (à partir des jugements évaluatifs).
5. **Elaboration des recommandations** (cohérentes avec les conclusions). Les recommandations présentées seront hiérarchisées et priorisées et ressortiront la pertinence d'étendre les actions sur une seconde phase.
6. **Enseignements à tirer** : le consultant mettra en évidence les enseignements de portée générale à tirer de l'évaluation.
7. **Elaboration d'une synthèse évaluative** de 3 à 5 pages au maximum reprenant de façon équilibrée les différents points traités par l'évaluation.

6. Organisation de l'évaluation

Le consultant disposera de 25 jours ouvrables pour toute la mission. Cette prestation devrait être réalisée de préférence au mois aout 2024 avec la remise des livrables finaux au plus tard le 10 septembre 2024.

Une réunion de briefing de mission devra être organisée en début de mission avec la coordination nationale d'AVSF à Dakar.

Des rencontres avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du projet (Solthis, Casades) et le Haut conseil OH.

Une réunion de restitution des conclusions provisoires de l'évaluation devra se tenir en fin de mission de terrain avec le consortium.

Une restitution du rapport final de l'évaluation au consortium et aux partenaires (AFD, Haut conseil,

Les déplacements dans la zone du projet pourront être organisés et pris en charge par AVSF. Toutefois, dans le cas où AVSF ne pourrait mettre à la disposition de l'évaluateur une voiture et un chauffeur, une somme forfaitaire optionnelle sera budgétée par le consultant dans son offre financière pour la prise en charge des frais de déplacement locaux.

7. Livrables

Le prestataire fournira les différents livrables dans les délais impartis en version française sous format électronique et/ou sur papier :

- **Une note de cadrage** : Elle permet de s'accorder avec le consortium sur les activités à mener, les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, les outils de collecte des données, le chronogramme... Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et l'équipe du projet pour la bonne exécution de l'étude. Le prestataire transmettra la note de cadrage 3 jours après la réunion de cadrage.
- **Les outils de collecte des données**
- **Un Rapport provisoire** : en français, il sera au plus tard 15 jours après le retour de la mission de terrain. Le consortium aura à son tour 10 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.
- Un rapport synthèse de 10 pages maximum des différents diagnostics menées par le projet
- Un Rapport final : en français en version word et pdf, prenant en compte les observations.
- Une synthèse du rapport final : en français (de 3 à 5 pages) en version word et pdf, avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produit et soumis avec le rapport final

8. Profil du consultant

La présente offre s'adresse aux consultants ou bureaux d'études ayant :

- Une connaissance approfondie dans les domaines de la santé (humaine ou animale), du concept One health, de l'environnement, de l'agroécologie, et en sociologue rurale
- Une expérience dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets ou programmes de développement ;
- Une expérience sur la conduite d'évaluation externe de projet de développement ;

- Une bonne connaissance des politiques de décentralisation de l'approche OH

9. Documents à présenter par le consultant / Constitution des dossiers

Les consultants invités à soumissionner devront fournir les éléments suivants :

- **une offre technique** comprenant :
 - une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée ;
 - les références et expériences du consultant et/ou du cabinet/bureau d'étude
 - la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
 - le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;
- **une offre financière** comportant le budget global (HT et TTC) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

Modalités de soumission :

Les consultants et bureaux d'études intéressés devront soumettre leur dossier par mail aux adresses suivantes : s.biaqui@avsf.org et l.camara@avsf.org avant le **03 juillet 2024** avec la mention « **Consultance pour évaluation finale du projet THIELLAL** ».